



EDITORIAL

DIRE ce que l'on veut faire : nous l'avons écrit dans le Schéma stratégique de développement validé en 2008 et dans les professions de foi de 2008 et 2014.

FAIRE : pendant 10 ans nous avons mis en œuvre les programmes et transformé Brélidy ; notre travail est reconnu bien au-delà de notre voisinage ; par exemple en octobre dernier deux classes de BTS du Morbihan sont venues visiter la commune dans le cadre de leur formation en Aménagement.

FAIRE SAVOIR à l'extérieur c'est indispensable et légitime si l'on veut tirer profit du gain de notoriété et d'attractivité pour attirer des nouveaux habitants et des investisseurs ; mais nous nous devons aussi de communiquer avec les brélidien(ne)s, c'est l'objet de cette lettre d'information qui alterne les années paires avec le Bulletin qui paraîtra en 2019.

Avec les deux équipes municipales qui m'ont assisté depuis 2008 nous avons non seulement rempli nos engagements mais nous sommes allés bien au-delà en réalisant le parking de Kergouriou, en rénovant la Mairie et en rachetant les bâtiments et le terrain de Croas navalen pour mettre cet espace à disposition de Côtes d'Armor Habitat qui va y implanter 7 logements locatifs. Pour réaliser tous ces programmes la commune a recouru seulement 2 fois à l'emprunt, en effet celui qui a été voté en 2017 n'a pas été débloqué. Ainsi que l'atteste le Trésor public, les finances de Brélidy sont très saines. Tout cela a été possible grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses, à l'implication de nombreux bénévoles et surtout au respect de la règle d'or en matière budgétaire « Pour 2 euros investis, 1 euro doit provenir de ressources extra-communales et 1 euro des fonds propres de la commune ». Aucun gros chantier n'a été démarré avant d'avoir reçu les notifications des subventions provenant de l'Etat, de la Région Bretagne ou du Département des Côtes d'Armor.

Le recensement de février 2018 qui nous crédite de 294 habitants ne reflète pas la réalité d'aujourd'hui. En effet il a été mené dans une période d'étiage pendant laquelle les logements communaux, en cours de rénovation, étaient inoccupés. Quelques semaines plus tard des familles s'y sont installées, des propriétés ont été acquises (château de Noblance, Kerbars, Lézerzot, Lezuel) et habitées par les nouveaux propriétaires dont certains sont porteurs de promesses de développement économique grâce à des projets innovants. Plusieurs naissances ont aussi été enregistrées.

C'est donc avec optimisme que nous pouvons aborder l'année 2019. Le Conseil municipal réuni le 14 Décembre a pris acte de l'achèvement des grands programmes et a décidé de consacrer l'essentiel du budget d'investissement à la mise à niveau de toute la voirie communale (bitumage dans les portions abîmées et curage des fossés). Deux autres programmes sont actés : des travaux d'entretien sur l'église et dans le cimetière ; l'isolation thermique des logements communaux.

La cérémonie des Vœux pour 2019 aura lieu dans la Salle citoyenne du nouvel Espace intergénérationnel le samedi 12 Janvier à 18h ; je vous invite à venir nombreux pour échanger avec les élus, faire connaissance avec les nouveaux arrivants et parler du futur tout en partageant le traditionnel Buffet de l'Amitié.

Pierre-Marie GAREL, Maire,
les ADJOINTS et les Conseiller(s) municipaux.



Depuis le 1^{er} Janvier 2018 Bunri Elizabeth PIERCHON vous accueille à la Mairie

- Le lundi et le mardi :
de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h
- Le jeudi :
de 9h30 à 12h30 et de 13h à 15h30

Bunri habite Lannion, elle est la maman de deux jeunes enfants.

6 naissances, 3 mariages et 4 décès.
Bienvenue aux 6 nouveaux-nés (5 garçons et une fille) :

- Léandre Le Goff et Naël Le Goff, le 23 mars
- Lukas Gaonac'h, le 22 juin
- Siméon Le Boulzec, le 24 juillet
- Yaël Le Moulec, le 11 octobre
- Elise Peuch, le 26 novembre

Les couples :

- Stéphanie Croyal et Richard Morel, le 12 mai
- Klervi Prigent et Aurélien Vatin, le 21 juillet
- Laëtitia Tourbot et Sylvain Le Goff, le 18 août se sont unis à la Mairie.

Nous ont quittés

- Gaëtane Galardon, le 2 mars
- Emile Meuric, le 19 juin
- Aurélien Vatin, le 9 août
- et Jeanne L'Anton

Inscription sur les listes

électorales

Les inscriptions peuvent se faire en Mairie, aux heures ouvrables, **jusqu'au 31 mars.**

Brélidy en

Très Haut Débit Internet ?

Oui mais pour le Sud de la commune.

Citoyens, entreprises, élus, nous sommes tous concernés par l'accès au THD-internet. Confiée au Syndicat mixte MEGALIS Bretagne la construction de ce réseau public vise à réaliser un aménagement équilibré du territoire. La phase 2 en cours de réalisation concernera en 2019 le sud de la commune à partir de l'axe délimité par la route de Landebaéron. Un relais SRO sera localisé à Pen ar Cr'ha et un autre au bourg de St-Laurent. C'est une centaine de foyers qui sont concernés et se verront proposer un branchement. Une partie du réseau sera enterré ; pour la mise en place de la partie aérienne **IL SERA NOTIFIÉ AUX RIVERAINS DE PROCÉDER À L'ÉLAGAGE.**

Don du sang

Les collectes de sang sont organisées plusieurs fois dans l'année dans la Salle de Plouëc du Trieux. Le nouveau Bureau de l'association locale comprend Liliane CHEVERT, Vice-Présidente. Pour plus de renseignements contacter La Mairie.

PARDON DE BRELIDY

Il aura lieu le dimanche 26 Mai avec procession et célébration d'un office.

Depuis 2 ans (création le 1^{er} janvier 2017) GP3A organise la vie des 75000 habitants qui la composent. Ce regroupement de 56 communes est administré par 86 élus communautaires qui constituent le Conseil d'Agglomération présidé par Vincent Le Meaux.

AXEO : mobilité sur toute l'agglomération

Depuis le 30 Juin 2018 GP3A a lancé le service de transport à la demande AXEO. Il remplace les services précédents de Bégard, Callac et Pontrieux. AXEO est organisé en 6 zones correspondant aux bassins de vie de Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Paimpol et Pontrieux. **Il faut réserver la veille avant midi** auprès de la Centrale de réservation. Un véhicule vient alors chercher l'utilisateur au point d'arrêt le plus proche de son domicile et le conduit à sa destination.

Ce service est ouvert à tous : 2 euros par trajet, 4 euros l'aller- retour. Contact :

j.germain@gp3a.bzh - Téléphone : 02 96 45 49 41

Frelon asiatique

La Bretagne doit faire face depuis 2004 à la propagation de cette espèce classée « exotique, envahissante et nuisible ». Les maires conservent la compétence pour lutter contre ce fléau en faisant détruire les nids. GP3 participe financièrement en complément des municipalités. Il y a un référent par commune ; en cas de découverte **contacter la Mairie qui indiquera la marche à suivre.**

ECOPHYTO

Réduire et améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires.

A partir du 1^{er} Janvier 2019 les produits phytosanitaires de synthèse sont interdits de vente, de détention et d'utilisation par les particuliers (Loi LABBE). Les produits non utilisés en votre possession doivent être déposés en déchetterie.

Contact : Bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, tél : 02 96 05 0163

Les nouveaux statuts de GP3A définissant entre autres les compétences de l'intercommunalité ont été adoptés. Par ailleurs le Pays de Guingamp qui regroupe GP3A et LAC (Leff Armor Communauté) a mis en œuvre la révision du SCOT, préalable nécessaire à l'élaboration du PLUi (Plan d'Urbanisme intercommunal) qui formalisera les futures autorisations d'urbanisme sur le territoire de GP3A. Le Projet de Territoire, validé prochainement, donne la vision partagée des élus et des citoyens sur le devenir de GP3A à l'horizon 2030.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

est un document qui contient un diagnostic du territoire avec entre autres des évaluations environnementales, préalable à l'élaboration du PADD ou Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il traduit la vision des élus pour l'aménagement du territoire jusqu'en 2030. Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques par exemple en matière d'urbanisme, de transport, de développement commercial, de lutte contre l'étalement urbain, de la préservation des terres agricoles...

Il doit être validé avant 2020 par les élus communautaires. Ensuite le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) sera établi avec des cadres réglementaires pour l'aménagement du territoire. L'agenda fixe à 2021 l'approbation du SCOT. Le PLUi définira les règles à appliquer en matière d'urbanisme pour GP3A et donnera commune par commune les périmètres d'urbanisation à respecter.

Le Projet de Territoire

piloté par la gouvernance de GP3A, est en cours de finalisation. La démarche participative, incluant les membres de la société civile et le milieu associatif, enclenchée au printemps 2018 s'achèvera au printemps 2019 par un vote du Conseil d'Agglomération. Le document est une anticipation sur le devenir de GP3A à l'horizon 2030. Les objectifs sont de rendre le territoire attractif, dynamique et innovant. Les 5 grandes orientations retenues concernent l'environnement, l'accueil, le développement économique, les services à la population et la solidarité.

Travaux

Acquisition et démolition de la friche industrielle de Croas Navalen et cession du terrain au bailleur Côtes d'Armor Habitat pour y construire 7 pavillons.

Le Château de Noblance

a été acquis par Monsieur et Madame FUSTEC. Ce ne sera plus un Hôtel-restaurant Relais du Silence mais un Laboratoire du Développement Durable. Alan FUSTEC, Président Fondateur de « GOODWILL Management » souhaite ouvrir une Université d'Entreprise et un Centre de formation pour ses clients. Une partie du domaine agricole sera utilisée pour développer de l'agriculture durable notamment de la permaculture. Armelle et Alan FUSTEC ont signé une nouvelle Convention avec « Tro an daou dur » permettant aux randonneurs de visiter la Motte féodale en empruntant un nouveau cheminement créé par les membres actifs de l'Association.

Une houblonnière Bio à Lézerzot

Sur le site de l'ancienne seigneurie médiévale, Antoine FLOURY a fait l'acquisition de terres agricoles, sur lesquelles il a décidé de créer une houblonnière. Pour cela il a fallu planter, sur 4 hectares, 220 poteaux de 10m de hauteur. La solidarité paysanne a fonctionné « à plein » puisque le jour J, 14 tracteurs étaient présents pour lever les poteaux et les fixer dans le sol. Prochainement, 11 500 plants de houblon vont être mis en terre et la première récolte aura lieu à l'automne 2019. Elle est destinée à fournir les brasseries bretonnes en houblon bio. Pour entretenir le terrain 50 moutons de Belle-Île vont venir pâturer. L'acte II sera peut-être la création d'une brasserie qui fabriquera « La Cervoise de Bréldy ».



Les Associations de Bréldy vous proposent de participer à leurs activités et de devenir adhérent(e)s.

Le CLUB DU THEOULAS : Président Pierre PINARD, Trésorier Marcel ANDRE, Secrétaire : Liliane CHEVERT (Conseillère municipale) organise des goûters et activités pour les anciens.

SPORTS ET LOISIRS : Présidente Renée CLOAREC, pour conserver la forme et la bonne humeur.

TRO AN DAOU DUR : Président Guy PHILIPPE (Conseiller municipal), Trésorier Roger LOZAHIC, Secrétaire Eléonore BLANC (Conseillère municipale) pour la mise en valeur du patrimoine de la commune organise chaque année au mois d'août une randonnée découverte qui attire de nombreux participants (photo ci-dessous, du départ de la promenade le 5 août).



Les Festirurales

Nicolas BILLIOU (Conseiller municipal), Président depuis 2017, a organisé cette manifestation, qui a succédé au Comice agricole cantonal, d'abord à Bréldy en 2017, puis à Ploëzal en 2018.

Rendez-vous à Saint Gilles-les-Bois le samedi 29 Juin pour l'édition 2019.



Tables de conversation

franco-anglaise

Créés et animés par Linda WATSON (Conseillère municipale) ces ateliers ont de nouveau attiré un nombreux public pendant la période juillet-août.



Salon du quad à Bréldy

L'Association Argoat Randos Motorisées a organisé le 14 Octobre le 1^{er} Salon du Quad sur le parcours créé par Christophe RUCHE à Lan Guer. Les Associations de Bréldy ont participé à l'organisation et à l'animation de la journée.

En dépit du temps maussade les visiteurs et « aficionados » sont venus nombreux pour découvrir le site et l'exposition, pour déjeuner et/ou faire un parcours.

Une deuxième édition est programmée le 6 octobre 2019.

Arbre de Noël

Samedi 8 décembre, une trentaine d'enfants, accompagnés par leurs parents ou quelquefois leurs grands-parents, s'est rassemblée dans la Salle citoyenne.

En attendant l'arrivée du Père Noël, la Fée BERIT leur a raconté des histoires tout en animant des marionnettes. Après la distribution des cadeaux, toute l'assemblée a partagé un succulent goûter préparé par Pierre PEUCH (Adjoint).



Repas des anciens